



---

# **SOMMET SUR L'INTERVENTION HUMANITAIRE NORD-AMERICAINE (NAHRS)**

## **RAPPORT DE REUNION PRELIMINAIRE**

**14 novembre 2017**

**PREPARE PAR LA CROIX-ROUGE AMERICAINE  
& LE GLOBAL EMERGENCY GROUP**

**Commandé par la Croix-Rouge américaine**

---

**« Les obstacles sont considérés comme des problèmes plutôt que comme des opportunités. Nous devons penser d'une manière différente – créer quelque chose de nouveau. Nous devons intégrer l'héritage et l'histoire de la solidarité. »**

-- Walter Cotte, Directeur régional pour les Amériques, FICR

Lorsque surviennent des situations d'urgence, les communautés du monde entier se connectent entre elles par un sens commun d'humanité. De nombreuses entités se mobilisent pour fournir des secours – des gouvernements, des antennes du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, les Nations Unies, des ONG, et d'autres acteurs. Nous savons que la collaboration est essentielle et fait souvent défaut, ce qui peut provoquer des retards et infliger plus de dommages que les catastrophes elles-mêmes. L'objectif de l'initiative du Sommet sur l'intervention humanitaire nord-américaine (NAHRS) est d'améliorer l'efficacité des interventions transfrontalières en cas de catastrophe en Amérique du Nord. Le projet se concentre sur des opportunités et solutions aux États-Unis, au Mexique et au Canada. Ses objectifs incluent :

- Identifier les obstacles et les accomplissements à ce jour ;
- Améliorer de manière tangible la communication, la coordination, la collaboration et les relations diplomatiques ainsi que l'échange d'idées entre toutes les principales parties concernées ; et
- Identifier des étapes claires et quantifiables pour une préparation efficace à une catastrophe majeure.

Du 26 au 27 septembre 2017, les intervenants du NAHRS se sont rencontrés au siège de la Croix-Rouge américaine à Washington, DC, afin de définir un agenda de plusieurs réunions et ainsi propager l'objectif du projet et poser les jalons nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Les participants à la réunion préliminaire du NAHRS étaient des représentants de la Croix-Rouge américaine, du gouvernement des États-Unis, de la Croix-Rouge mexicaine, de la Croix-Rouge canadienne, du gouvernement canadien, de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), d'ONG partenaires et d'universités. Les participants à la réunion ont souligné l'importance d'inclure des représentants du secteur privé lors des prochaines réunions.

Les participants à la réunion préliminaire du NAHRS venaient d'horizons très différents les uns des autres. Ils se sont donc posé la question de savoir comment communiquer d'une manière qui respecte

cette diversité et l'intègre au niveau politique, opérationnel, et technique de l'intervention transfrontalière en cas de catastrophe ? Comment apprendre de leurs différences ? Les points de vue de ceux qu'ils aident et qui sont sinistrés par une catastrophe sont-ils pris en compte ?, et comment recueillir leurs commentaires afin de les aider de manière plus adaptée ? Comment unifier leurs efforts pour optimiser l'aide transfrontalière en cas de catastrophe et éviter la multiplication d'approches cloisonnées ?

Le projet NAHRS vise à identifier les obstacles afin d'améliorer les politiques relatives à cinq domaines distincts lors d'une intervention transfrontalière :

- Les déclencheurs internationaux pour l'acceptation de l'aide
- Le mouvement des personnes et des équipements
- La délivrance des autorisations
- Le mouvement des fournitures, des ressources et du matériel
- La migration

Dans le cadre de ces cinq domaines, les participants ont été divisés en groupes qui ont tous suivi une série de sessions destinées à identifier les lacunes et les obstacles relatifs à l'intervention transfrontalière, la migration, et la définition d'une catastrophe. Ces sessions ont permis d'obtenir les résultats suivants.

#### **1. Lacunes et entraves à l'intervention transfrontalière**

Parmi les difficultés identifiées lors de cette session, ont été mentionnés le contrôle des frontières, les questions de responsabilité, la mobilité des biens, les exigences en matière de d'autorisation, les visas, l'assurance et le fait d'intervenir à plusieurs. Les groupes ont pris conscience de l'importance de la préparation, sans attendre qu'une catastrophe se produise. Il est également ressorti qu'il était essentiel de mettre en place des partenariats et des relations essentiels à une intervention efficace, et de conclure des protocoles d'entente (PE) appropriés afin de définir des processus efficaces. Le secteur universitaire a été identifié comme une composante importante en matière de recherche des modalités d'intervention appropriées, avant, pendant et après une catastrophe. Il a par ailleurs été fait état des questions juridiques liées aux mouvements transfrontaliers des personnes, et de la capacité des mécanismes de contrôle des frontières à accueillir l'afflux de volontaires.

Le projet permet de tirer parti des réussites passées et de comprendre les difficultés quotidiennes que rencontrent les gardes-frontière et les ambassades. Bien qu'un dialogue puisse être engagé au niveau local, les institutions nationales peuvent ne pas être au courant de ces difficultés. Il existe des mécanismes visant à faire en sorte que les décideurs puissent se réunir et contribuer à la résolution des problèmes. Des opportunités résident dans le fait de

tester les cinq domaines identifiés dans le cadre d'un exercice de simulation afin de trouver la meilleure voie à suivre.

## **2. Problèmes liés aux migrations lors des interventions transfrontalières**

La terminologie autour de la migration a été débattue. Peut-on dire que ceux qui fuient une catastrophe « migrent » ou doit-on plutôt considérer qu'ils se « déplacent » ? Les participants ont souligné que les personnes déplacées ne cherchent pas à rester pendant longtemps sur leur lieu d'accueil. Le terme employé pour désigner les personnes déplacées à la suite d'une catastrophe est extrêmement important, car l'étiquette a un réel impact sur les personnes sinistrées.

De plus, le niveau de préparation d'un état d'accueillant est extrêmement important. Si les pays ne sont pas prêts à recevoir les personnes touchées par une catastrophe, la situation peut très vite devenir très chaotique. Même sans catastrophe, la question de la migration et du déplacement est compliquée. Il est crucial de bien faire la distinction entre « déplacés » et « migrants » - même lorsque les déplacements ont lieu avant ou après une catastrophe. Ces termes sont directement liés au soulagement de la souffrance humaine.

Chaque pays d'Amérique du Nord est doté d'un cadre juridique qui lui est propre. D'un point de vue opérationnel, la question importante est celle des décisions prises par les autorités à la frontière. Les gens souhaitent-elles réellement franchir les frontières et considèrent-ils cela comme une solution en cas de catastrophe ? D'autres questions sont liées à l'ampleur d'une catastrophe et la rapidité avec laquelle des procédures pourraient être activées pour faciliter le traitement de la documentation et répondre à une diversité de problèmes de déplacement, y compris la question des mineurs non accompagnés.

## **3. Qu'est-ce qu'une catastrophe ?**

Les participants ont été invités à définir le terme de « catastrophe ». De l'avis général, il s'agit d'une situation d'une ampleur telle et d'une magnitude telle qu'elle anéantit toute capacité des institutions en charge des besoins fondamentaux à réagir et nécessite une aide multinationale. En cas de catastrophe, les souffrances humaines sont extrêmes et les infrastructures sociales, économiques et gouvernementales sont en panne, ce qui compromet la sécurité nationale, pouvant ainsi engendrer de l'insécurité et nécessiter des efforts de relèvement prolongés.

Les groupes ont discuté des effets intergénérationnels des catastrophes et de la nécessité de réellement définir le terme de « catastrophe » tout en laissant une certaine souplesse aux dynamiques culturelles. Les participants ont dû faire face à la difficulté de « hiérarchiser » les catastrophes dans le cadre du projet en se basant sur les événements récents (comme les

ouragans Harvey, Irma, et Maria, les incendies de forêt aux États-Unis et au Canada, et les tremblements de terre au Mexique). Comment canaliser les actions afin que les trois gouvernements, leurs Sociétés nationales de la Croix-Rouge respectives et d'autres parties prenantes essentielles puissent résoudre ces problèmes de manière conjointe ? La définition doit être liée à la mission. Les aides sont différentes selon les parties prenantes, mais l'accent est mis sur la souffrance humaine – la définition doit donc prendre cela en considération. De plus, la voix du secteur privé devrait être intégrée à cette discussion.

### **Prochaines étapes :**

Des réunions préparatoires ciblées au Mexique, aux États-Unis et au Canada sont prévues pour la fin de 2017 jusqu'au début de 2018. Ces réunions porteront sur les obstacles spécifiques à la coordination lors des grandes catastrophes, ainsi que sur les lacunes et les obstacles de la politique transfrontalière, et permettront d'examiner les difficultés opérationnelles auxquelles doivent faire face les personnes sur le terrain et les décideurs nord-américains dans le cadre des interventions en cas de catastrophes.

**La participation aux réunions préparatoires est limitée aux participants sélectionnés par la Société nationale hôte, et à un petit groupe ciblé de représentants des autres pays d'Amérique du Nord (Sociétés nationales et/ou gouvernement) identifiés par la Croix-Rouge américaine comme responsable du projet NAHRS.**

Le projet NAHRS a commencé en 2017 sur la base du calendrier suivant :

- janvier-avril 2017 : Phase de lancement
- 26 et 27 septembre : Réunion préliminaire
- 7-8 décembre : Réunion préparatoire du Mexique (Mexico)
- 17-18 janvier : Réunion préparatoire des États-Unis (Tucson)
- 13-14 février : Réunion préparatoire du Canada (Ottawa)
- 14-15 mars : Sommet NAHRS (Washington, DC)